

## DECISION 34/25

Ville d'Arbois  
Tél : 03 84 66 55 55  
Mail : [mairie@arbois.fr](mailto:mairie@arbois.fr)  
[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)

**Objet :** Travaux assainissement – Rue de la Personne

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 04 mars 2024, délégrant à Mme la Maire toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

CONDIDERANT la nécessité d'amener le réseau d'assainissement collectif rue de la personne,

CONSIDERANT les devis sollicités et reçus,

### DECIDE

De retenir l'offre de l'entreprise ETCTP – 125 Rue du Muguet – ZAD La Chaigne – 71580 BEAUREPAIRE EN BRESSE pour un montant de 33 309.10€ HT.

Arbois, le 16 octobre 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE

